Bref, sur le sujet, l'ambiance est un brin tendue.

Juste avant la réunion, Vital Baude, élu vert et membre du syndicat mixte, confirme que lui et sa collègue verte, Laure Curvale, sont contre ce

seur. »

Il s'agit de l'ancien élu vert Michel Daverat, qui a dénoncé « l'entente » entre les élus de droite (ceux de La Teste) et de gauche (ceux du département), pour éviter que Vital Baude

l'autoroute pour inciter les gens à laisser leur véhicule et prendre des navettes ; un parking en site propre dans le secteur de l'intersection entre la voie directe et la route de la Dune ; un parking ou une mutualisation des parkings existants au sud

n'est arrêté. »

Jacques Storelli conclut : « Vous êtes venue et vous avez entendu la salle. Ce ne sont que des projets. Nous essaierons de vous convaincre que ce parking au Vieux Pilat n'est pas une bonne idée. »

porter transats, chaises p
coussins et petites couve
En cas d'intempéries séan
portée à jeudi 11, même lie
heure. Renseignements :
05 57 73 69 20 ou
culture@latestedebuch.fr

Les zones constructibles posent question

Si le stationnement autour de la Dune a été le sujet majeur évoqué lors de l'assemblée générale de l'Association de Défense et de Promotion de Pyla-sur-Mer (ADPPM), d'autres questions ont été abordées. Par exemple, les mesures à prendre pour limiter les conséquences de la loi Alur, qui supprime entre autres choses le coefficient d'occupation des sols et ouvre la porte à une densification de la ville. Ce dont l'association ne veut pas.

Autre sujet, les zones UPAC du plan local d'urbanisme, qui sont des zones résidentielles avec une hauteur de construction de 11 mètres autorisées pour les activités hôtelières et 9,50 mètres pour les autres activités. « Je défends toujours la voie du milieu, a expliqué Jean-Jacques Eroles, le maire divers droite de La Teste, aux membres de l'ADPPM. Nous avons réduit les zones UPAC aux commerces qui existent déjà. Sans cela, l'hôtel Ha(a)itza n'aurait pas pu être rénové. »

Au sujet du réensablement...

« Cette rénovation est une réussite, a répondu Jacques Storelli, le président de l'ADPPM. Je veux le souligner. Certains zonages en UPAC sont pertinents, d'autres non. Sur le terrain du casino, par exemple, il n'y a rien et on peut pourtant y construire du 11 mètres. Place du Figuier, c'est le même zonage. Côte Sud pourrait monter à 11 mètres et ensuite virer à l'habitation. Vous nous dites que non, mais alors pourquoi maintenir ce zonage ? »

Le maire a aussi donné le calendrier de la révision du plan local d'urbanisme : il sera arrêté en octobre, l'enquête publique aura lieu au printemps pour une approbation en juin 2017.

Le réensablement des plages a été abordé par Sabine Jeandenand, du Syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon. « Sur les 150 000 m³ apportés cet hiver, 30 000 sont partis de la partie sèche de la plage. Mais entre le perré et le bas du talus, le volume est constant. Enfin, entre la place Meller et le Moulleau, 22 000 m³ avaient été amenés cet automne et 25 000 m³ sont partis depuis. » À ce sujet, un point a été fait sur les défenses des habitants en première ligne : elles ont entre 70 et 100 ans. La moitié est jugée critiques, 10 % sont très inquiétantes et cet hiver plutôt calme sur le front de mer a pourtant causé plus de 500 000 euros de dégâts.

D. P.

Jacques Storelli, samedi matin, au centre cutlurel du Pyla.

PHOTO FRANCK PERROGON